morcenx
arjuzanx
garrosse
sindères

mags

#16 ■ juillet 2026

Le projet du pôle multimodal sur les rails

Le magazine d'information
de la Ville de
morcenx-la-nouvelle
dynamique et solidaire

Morcenx-la-Nouvelle
www.morcenxlanouvelle.fr

Sommaire

FOCUS

4 Trombinoscope des élus

6 Dans les coulisses du conseil municipal : comment se prennent les décisions ?

EN ACTION

8 OPAH-RU : un accompagnement gratuit pour vos projets

10 Arjuzanx : opération de requalification des logements communaux en cœur de centre bourg

11 Lotissement Lescoulier 2 : 28 lots bientôt disponibles

12 Un futur lieu de commerce et de logement

13 Rue Henri Destruhaut : un projet de rénovation au service de la commune

Les cimetières communaux s'adaptent aux besoins des familles

ACTUALITÉS

14 Une analyse poussée des platanes de Morcenx pour des actions futures

16 Un nouveau pôle d'échanges multimodal pour la gare

17 Le rendez-vous incontournable de la rentrée : le forum des associations

17 Un nouvel éclairage pour les stades, le fronton et les arènes

À VOS CÔTÉS

18 ETAL40 : de la graine à l'assiette, un projet qui fait pousser l'avenir

19 Expressions politiques

AGENDA

5 Questions à **Paul Carrère**

Maire de Morcenx-la-Nouvelle

1. Qu'est-ce qui vous motive le plus à l'aube de ce nouveau mandat ?

Paul Carrère : Ce qui me motive avant tout, c'est de continuer à être utile à notre commune et à ses habitants. Nous avons de nombreux projets à poursuivre et de nouveaux défis à relever.

Être maire, c'est écouter, décider, accompagner et préparer l'avenir, tout en restant proche des préoccupations du quotidien.

Je mesure la confiance qui m'a été accordée et je l'aborde avec beaucoup d'humilité, mais aussi avec une énergie intacte.

Mon engagement est le même qu'au premier jour : agir dans l'intérêt général et faire avancer notre commune avec sérieux, ambition et bon sens.

2. Comment s'organise votre collaboration avec les maires délégués, les adjoints et l'ensemble du conseil municipal ?

P. C. : Un maire ne dirige jamais seul une commune. C'est un travail d'équipe au quotidien. Je m'appuie sur les maires délégués, les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux, avec lesquels nous échangeons régulièrement pour construire les décisions dans un esprit de dialogue et de responsabilité.

Bien sûr, les débats peuvent être vifs et passionnés, c'est normal dans une assemblée locale. Mais ce qui doit toujours nous guider, c'est l'intérêt général et la continuité du service public. C'est dans cet esprit de travail collectif, de respect des rôles de chacun et d'écoute que nous avançons.

Dans l'organisation quotidienne, je m'appuie également sur le Directeur général des services, qui joue un rôle central dans le fonctionnement de la collectivité. Il est à mes côtés chaque jour, assure le lien entre les élus et les services, et veille à la bonne mise en œuvre des décisions. Autour de lui, l'ensemble de l'équipe administrative, comptable et technique contribue au bon fonctionnement de la commune et à la qualité du service rendu aux habitants.

3. Quel message souhaitez-vous adresser aux agents qui œuvrent quotidiennement au service des habitants ?

P. C. : Je veux leur dire un immense merci. Les agents municipaux sont les artisans du service public de proximité. Chaque jour, souvent dans l'ombre, ils entretiennent nos espaces publics, accueillent les habitants, accompagnent les enfants, assurent le bon fonctionnement de nos équipements et répondent aux besoins de la population. Leur engagement est essentiel. Je sais pouvoir compter sur leur professionnalisme et leur sens du service, et je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance. Ensemble, élus et agents, nous formons une seule équipe au service de Morcenx-la-Nouvelle et des habitants de nos quatre villages.

4. Dans un contexte de défiance envers les institutions et la vie politique, comment un maire peut-il continuer à créer du lien et de la confiance avec les habitants ?

P. C. : La confiance se construit au quotidien. Elle repose avant tout sur l'écoute, la proximité et la disponibilité. C'est la ligne de conduite que nous nous sommes fixée depuis plusieurs années.

Dès le précédent mandat, au-delà des réunions thématiques de quartiers, de la réunion de mi-mandat ou des rendez-vous individuels, nous avons lancé les rencontres citoyennes, avec un principe simple : une réunion, un sujet, pour prendre le temps d'échanger avec les habitants. Sur ce mandat, nous avons souhaité aller encore plus loin avec la création d'un comité consultatif citoyen, la mise en place d'une permanence des élus et, prochainement, d'une plateforme numérique qui permettra à chacun de proposer des idées et de participer plus facilement à la vie de la commune. Ces nouveaux outils seront rapidement mis en place.

Le dialogue passe aussi par notre soutien au tissu associatif. Nos 96 associations sont des actrices essentielles du lien social et nous poursuivons ce travail de partenariat.

Mais au-delà de ces dispositifs, rien ne remplace les échanges du quotidien. Aller au marché, participer aux animations, assister aux assemblées générales des associations, prendre le temps de discuter simplement avec les habitants... vivre tout simplement à Morcenx-la-Nouvelle !

C'est souvent dans ces moments que l'on comprend le mieux les attentes, les préoccupations et les envies de chacun.

Être maire, c'est rester accessible, savoir écouter, expliquer les choix qui sont faits et faire preuve de discernement. Toutes les demandes ne peuvent pas toujours être satisfaites, mais chacune mérite une réponse et une attention sincère. C'est ainsi, par une présence constante et un dialogue simple, que l'on entretient la confiance et que l'on fait vivre notre commune.

5. Quels sont, selon vous, les grands défis auxquels Morcenx-la-Nouvelle devra faire face dans les années à venir, et comment la commune peut-elle s'y préparer ?

P. C. : Les défis de demain sont nombreux. Le premier est celui du climat. Nous devons poursuivre la transition écologique en adaptant notre commune au réchauffement climatique, tout en préservant notre environnement.

Nous devons aussi conserver ce qui fait la force de Morcenx-la-Nouvelle : une commune à taille humaine, où chacun se connaît, se respecte et bénéficie d'une vraie qualité de vie.

Il est également essentiel de rester bien connectés aux grandes villes comme Bordeaux, Bayonne, Dax ou Mont-de-Marsan grâce à des routes de qualité et à une desserte SNCF performante.

Nous devons aussi permettre à chacun de se loger à un prix raisonnable, en location comme en accession à la propriété, tout en préservant les services publics de proximité.

C'est en travaillant avec l'ensemble de nos partenaires et en restant à l'écoute des habitants que nous préparerons l'avenir avec confiance.

FSC www.fsc.org MIXTE Papier | Pour une gestion forestière responsable FSC® C174460

LE MAGS DE MORCENX-LA-NOUVELLE - ISSN 2724-962 X - N°16 - JUILLET 2026
Directeur de la publication : Paul Carrère ▪ **Crédits Photos :** Michel Carrincazeaux, Jean Jacques Haureils, Mairie, Illustrations réalisées à l'aide de l'intelligence artificielle
Conception : Mairie de Morcenx-la-Nouvelle ▪ **Imprimerie :** Exaprint ▪ **Tirage :** 2 900 exemplaires
Dépôt légal : Juillet 2026 ▪ **Photo de couverture :** © Mairie

Le conseil municipal de Morcenx-la-Nouvelle

Paul CARRÈRE
Maire de Morcenx-la-Nouvelle
Vice-président du Conseil départemental
Vice-président de la Communauté de communes

Adjoints / Conseillère déléguée

Isabelle CANTEGREIL
1re Adjointe
Maire déléguée d'Arjuzanx
Urbanisme, Tourisme, Marché
Développement durable

Morcenx-la-Nouvelle se transforme avec une ambition simple : **être un lieu où il fait bon vivre, grandir, travailler et se retrouver.** Derrière chaque projet, il y a la volonté de bâtir **un territoire plus accueillant, plus solidaire et tourné vers l'avenir,** sans jamais perdre son identité. Nous voulons permettre aux familles de s'**installer et se loger durablement, de circuler en sécurité** sur des espaces dédiés mais aussi préserver notre environnement en accompagnant le développement écotouristique, notamment à proximité de la réserve naturelle. En soutenant les **circuits courts** sur le marché hebdomadaire, nous faisons le choix d'**une économie de proximité solidaire.** Être adjointe au maire est une responsabilité exigeante visant à fonder un territoire à la hauteur des générations futures. C'est tout le sens que je donne à mon engagement.

Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY
2e Adjoint
Président de la Communauté de communes
Finances

L'équipe municipale s'engage avec sérieux et détermination pour **une gestion rigoureuse et transparente** du budget communal. Une gestion financière saine ne repose pas sur des fausses promesses, mais sur la capacité à prévoir dans le temps. Notre commune maintient un équilibre budgétaire solide grâce à **des choix prudents et à la mise en œuvre de projets concrets** au service des habitants : rénovation des écoles, modernisation des équipements sportifs, développement des services publics de proximité. Pourtant, cet équilibre reste fragile face à un contexte économique difficile et aux décisions gouvernementales successives qui impactent les collectivités locales et en particulier leurs recettes. Notre détermination : préserver notre santé financière tout en continuant à investir pour l'avenir de notre commune avec rigueur.

Anaïs FROUSTEY
3e Adjointe
Affaires sociales
Logement

Assistante sociale de formation, je porte un intérêt particulier pour les questions de solidarité et d'accompagnement que je partage avec les membres de la commission affaires sociales & logement.
Notre souhait est de **contribuer au bien-être de la population** en mettant l'humain au cœur de l'action municipale. Il est nécessaire d'accompagner les personnes les plus fragiles, de **favoriser l'accès aux droits** et de **développer des actions adaptées** aux besoins de chacun pour répondre aux inégalités et améliorer durablement les conditions de vie de tous. Notre engagement est de **promouvoir une politique fondée sur l'équité et la solidarité**, afin que chaque Morcenais bénéficie des mêmes chances, quels que soient son âge, sa situation ou ses difficultés, dans **un esprit de proximité, d'écoute et de justice sociale.**
.

Yannick VILLATORO
4e Adjoint
Maire délégué de Sindères
Sports

Notre ambition sportive se traduit par des projets concrets pour moderniser nos infrastructures. Je porte **une feuille de route axée sur la jeunesse, l'accessibilité et la convivialité.** Nous allons rénover le skate-park afin de garantir un espace adapté et sécurisé. De plus, nous créerons **une halle couverte d'environ 2 000 m²**, ouverte au public, abritant un boulodrome, un city stade et de futures installations. Enfin, l'effort portera sur nos stades, avec la rénovation attendue du stade Luxcey-Bonnat et la modernisation de l'éclairage du stade municipal pour permettre les compétitions nocturnes. **Investir dans nos équipements, c'est soutenir nos clubs, nos précieux bénévoles et le bien-vivre ensemble !**

Nathalie MOMEN
5e Adjointe
Éducation
Enfance
Jeunesse

La commission porte une ambition forte : **accompagner chaque enfant et chaque jeune dans son parcours,** de la petite enfance à l'entrée dans la vie adulte. Elle œuvre pour garantir à toutes les familles **un accès à des services de qualité,** favorisant l'épanouissement, la réussite éducative et l'égalité des chances. Ses actions s'appuient sur un réseau d'équipements et de services complémentaires : micro-crèche, écoles, accueils périscolaires, restauration scolaire, centre de loisirs et dispositifs jeunesse. La commission s'engage également à préparer l'avenir **en adaptant les services aux évolutions du territoire,** en renforçant la qualité de l'accueil, en soutenant la parentalité et en développant des projets au bénéfice des jeunes Morcenais.

Christian NAVARRET
6e Adjoint
Travaux, voirie, bâtiments
Espaces verts
Patrimoine

Au travers de la commission, l'ambition municipale est de poursuivre **l'amélioration du cadre de vie** de nos habitants par des aménagements durables, sûrs et adaptés aux besoins de chacun. Cela passe par **l'entretien et la modernisation** des équipements publics, **l'amélioration des voiries** et des déplacements, ainsi que la valorisation du patrimoine communal. Il faut **renforcer la performance énergétique** des bâtiments publics afin de **maîtriser les dépenses et de répondre aux enjeux environnementaux.** À travers **une gestion rigoureuse et une écoute attentive des habitants,** nous veillerons à améliorer durablement le quotidien de chacun et à **préserver la qualité de vie** de notre commune.

Marie-Christine ALTIMIRA
7e Adjointe
Maire déléguée de Garrosse
Forêt

Les changements climatiques et leurs conséquences nous obligent aujourd'hui à nous interroger sur la gestion des résineux et l'évolution de notre patrimoine forestier. Nos ambitions sont de **développer la biodiversité** en augmentant la part de feuillus plantée dans la forêt communale, de **poursuivre la préservation des lagunes** en luttant contre les espèces invasives et de continuer à **sensibiliser la population à la prévention des feux de forêt**.
Nous souhaitons également mettre en valeur **notre patrimoine vivant,** notamment les arbres remarquables et les airiaux, tout en préservant l'intérêt paysager et patrimonial de la place Aristide-Briand, arborée de platanes.

Angelina GUILHEMSAN
9e Adjointe
Culture
Animation

Morcenx-la-Nouvelle affirme sa volonté de **préserver l'accès de tous à la culture** en soutenant nos associations, nos acteurs locaux, et les résidences d'artistes.
Notre engagement est clair : **défendre une culture accessible.**
Ce n'est pas une dépense accessoire, mais un investissement pour le vivre-ensemble ! La mission de la commune est de garantir à chacun l'accès à la culture, d'organiser des animations **en favorisant la participation et les échanges entre Morcenais et associations** et de favoriser la collaboration.
Plus que jamais, **la culture nous rassemble**, et contribue à valoriser notre territoire.

Alain CLOUTOUR
8e Adjoint
Vie associative

mags.

Dans une société où les liens sociaux ont parfois tendance à se fragiliser et où les pratiques deviennent de plus en plus individualisées, la commission a pour ambition de **favoriser le vivre-ensemble** en créant des passerelles entre les habitants, les associations et les différents acteurs du territoire. Son objectif est d'encourager une **ouverture toujours plus large vers les activités sportives, culturelles et solidaires**, véritables vecteurs de rencontre, de partage et d'épanouissement. Elle œuvre également au **renforcement des coopérations**, qu'elles soient humaines, matérielles ou logistiques, entre les associations morcenaises afin de mutualiser les compétences, soutenir les initiatives locales et développer une dynamique collective au service de tous.

Nacira LAROUSSE
Conseillère déléguée
Communication
Vie citoyenne
Plan Communal de Sauvegarde

Je poursuis avec conviction et engagement mon action afin de renforcer la participation des habitants à la vie de notre commune. Cette volonté se traduit par la **création d'un comité citoyen** consultatif, permettant aux habitants de contribuer à la réflexion sur les projets, ainsi que par la poursuite des **rencontres citoyennes**, temps d'échange privilégiés. La **création d'une réserve citoyenne** encouragera également l'engagement bénévole au service de l'intérêt général et de la solidarité locale. La **mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde** renforcera notre capacité à anticiper et gérer les situations de crise.
Enfin, nous poursuivrons nos efforts pour informer chacun grâce à des **supports de communication diversifiés,** accessibles et complémentaires.

Conseillers municipaux de la majorité

Marie-Louise MARTIN

Brigitte CALIOT

Didier BROUSTE

Bertrand PIEL

Christian PIT

Philippe FONTANCOTTE

Arnaud BRUNET

Philippe ESPUNA

Agnès DESQUEYROUX

Nicolas MATHIO

Céline BROQUÈRE

Anaïs BAREYT

Caroline PIERRE

Sébastien GARBAY

Sara CASTILLO-JAIMES

Éliot LASSERRE

Conseillers municipaux de l'opposition

Catherine CORDIER

Fabrice LACHENMAIER

Gilles GAUTHIER

Lydia GAJDA-DELMON

Arnaud DUPRAT

Patrick PRESSOIR

Dans les coulisses du conseil municipal : comment se prennent les décisions ?

Derrière chaque nouvelle voirie, chaque manifestation, chaque rénovation d'école, chaque aménagement ou chaque projet porté par la commune se cache un long travail de réflexion, d'échanges et de décisions. Mais concrètement, comment fonctionne un conseil municipal ? Qui décide ? Quel est le rôle des élus ? Et à quoi servent les commissions municipales ?
Voici un éclairage sur le fonctionnement de l'exécutif communal.

Les Élus du conseil municipal

© Michel Carrincazeaux

Le conseil municipal : le cœur de la démocratie locale

Élu pour six ans par les habitants, le conseil municipal est l'instance qui fixe les grandes orientations de la commune. Il rassemble des femmes et des hommes aux parcours, aux sensibilités et aux compétences variés, tous investis d'une même mission : agir dans l'intérêt général.
Le conseil municipal débat et vote les décisions qui façonnent le quotidien des habitants. Budget communal, urbanisme, écoles, voirie, transition écologique, équipements sportifs, culture, vie associative, sécurité ou encore solidarité : tous les grands projets de la commune passent par le conseil municipal.
Chaque délibération est examinée, discutée puis soumise au vote des élus lors des séances publiques du conseil municipal.

Le maire : pilote de l'action municipale

Élu par les membres du conseil municipal, le maire est le chef de l'exécutif communal.
Il représente la commune, prépare les séances du conseil municipal, met en œuvre les décisions votées et dirige l'administration municipale. Il est également officier d'état civil et officier de police judiciaire.
Au quotidien, il coordonne l'ensemble des politiques publiques locales et veille à la bonne exécution des projets municipaux.
Mais gouverner une commune ne peut être l'affaire d'une seule personne.

Une équipe au service de la commune

Autour du maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués exercent des responsabilités dans des domaines précis : finances, travaux, urbanisme, éducation, sport, culture, environnement, solidarité, jeunesse, associations, communication...

Chaque élu suit les dossiers relevant de sa délégation, rencontre les habitants, travaille avec les services municipaux et prépare les projets qui seront ensuite présentés au conseil municipal.

Cette répartition des responsabilités permet un suivi de proximité et une meilleure réactivité face aux besoins de la population.

Les commissions municipales : là où les projets prennent forme

Avant d'être soumis au vote du conseil municipal, la plupart des dossiers sont étudiés en commission.
Véritables espaces de travail et de réflexion, les commissions municipales réunissent les élus autour d'un thème particulier. Elles analysent les besoins, étudient les projets, examinent leur faisabilité technique et financière, échangent avec les services municipaux et peuvent auditionner des partenaires ou des acteurs locaux.
C'est dans ces réunions que les idées sont confrontées, enrichies et parfois réorientées.
Les commissions permettent ainsi d'approfondir les sujets afin que les décisions prises en conseil municipal reposent sur une analyse complète et partagée.
Il est toutefois important de rappeler que les commissions ne prennent aucune décision définitive. Elles rendent un avis ou formulent des propositions.
Seul le conseil municipal, réuni en séance, est habilité à voter les délibérations qui engagent officiellement la commune.

Les services municipaux : les acteurs de terrain

Une fois les décisions adoptées, les services municipaux prennent le relais.
Agents techniques, services administratifs, urbanisme, enfance, culture, restauration scolaire, communication, police rurale... chacun met en œuvre les projets décidés par les élus.
Cette collaboration permanente entre élus et agents constitue l'une des forces de la collectivité.
Les premiers définissent les orientations politiques ; les seconds apportent leur expertise et assurent la réalisation concrète des actions.

Une gouvernance fondée sur le dialogue

La réussite d'un projet communal repose avant tout sur le travail collectif.

Les élus échangent entre eux, travaillent avec les services municipaux, rencontrent les associations, les partenaires institutionnels, les entreprises et, bien sûr, les Néo-Morcenais.

Car gouverner une commune ne consiste pas uniquement à prendre des décisions. C'est aussi écouter, expliquer, arbitrer, anticiper et construire des solutions adaptées aux réalités du territoire.

Les commissions municipales

Le conseil municipal s'appuie sur 10 commissions thématiques, véritables espaces de travail et de réflexion, qui préparent les dossiers avant leur examen en conseil municipal.

Les 10 commissions sont : Urbanisme, Développement durable, Tourisme et Marché - Finances - Affaires sociales et Logement - Sports - Éducation, Enfance et Jeunesse - Travaux, Voirie, Bâtiments, Espaces verts et Patrimoine - Forêt - Vie associative - Culture et Animation - Vie citoyenne, Communication et Plan Communal de Sauvegarde

Scannez le QR Code ci-contre pour découvrir la composition complète de chaque commission municipale. ➔

OPAH-RU : un accompagnement gratuit pour vos projets

Rénover son logement ou sa façade est aujourd'hui plus accessible grâce à l'OPAH-RU. Accompagnement gratuit, conseils personnalisés et aides financières : un dispositif qui permet aux propriétaires de concrétiser leurs projets tout en participant à l'embellissement du centre-ville.

Depuis 2024, dans le cadre de l'OPAH-RU, il est proposé aux propriétaires du centre-ville de Morcenx-la-Nouvelle un dispositif d'aides pour la rénovation des façades sur un périmètre déterminé.

- Ravalement, peinture, remise en état : des aides financières peuvent vous être accordées pour améliorer l'aspect de votre logement et valoriser votre bien.
- Un accompagnement gratuit est également proposé.

SOLIHA Landes, opérateur spécialisé, vous accompagne gratuitement :

- Étude de votre projet
- Vérification de votre éligibilité
- Aide au montage du dossier

Déjà 40 propriétaires accompagnés

Depuis le lancement de l'opération, 40 propriétaires ont déjà pris contact pour obtenir des renseignements ou un accompagnement dans leur projet de rénovation de l'habitat : 15 propriétaires occupants, 21 propriétaires bailleurs et 4 porteurs de projets dans le cadre du plan Façades. L'enveloppe financière dédiée au dispositif reste par ailleurs disponible pour accompagner de nouvelles demandes.

Des conseils personnalisés pour votre habitat

Pour faciliter l'accès à l'information, des permanences sont également assurées chaque mois en mairie de Morcenx-la-Nouvelle, sur rendez-vous. Pour tout projet de rénovation énergétique, de réhabilitation ou de rénovation de façades lié à l'habitat, SOLIHA Landes accompagne gratuitement les particuliers dans l'étude du projet, la recherche de financements et le montage des dossiers.

☎ 05 58 90 90 57

urbanisme.landes@soliha.fr

Rénover sereinement grâce à l'accompagnement de l'OPAH-RU

Arrivés à Morcenx-la-Nouvelle en décembre 2024 pour se rapprocher de leurs enfants, M. et Mme X, ont trouvé la maison qu'ils recherchaient à Morcenx-la-Nouvelle. Une maison nécessitant d'importants travaux pour gagner en confort et réduire les dépenses énergétiques.

« La maison avait du potentiel, mais elle était énergivore et à remettre à notre goût », se souviennent M. et Mme X. Classé E au diagnostic de performance énergétique, le logement disposait encore de simples vitrages, d'un chauffage au gaz coûteux et d'une isolation quasi inexistante. ***« Nous payions plus de 260 € par mois en énergie et le confort thermique n'était pas au rendez-vous. »***

Pour mener à bien leur projet, M. et Mme X ont eu un premier contact avec Préco Réno (guichet unique du territoire pour la rénovation énergétique) puis un accompagnement par SOLIHA Landes, opérateur de l'OPAH-RU de Morcenx-la-Nouvelle. ***« Ce qui nous a décidés, c'est le montant des aides car nous étions en ressources modestes. Elles ont véritablement rendu le projet possible. Sans elles, nous n'aurions pas pu acheter la maison et réaliser tous ces travaux. »***

Accompagnés tout au long de leur parcours, soit un peu plus d'un an, les propriétaires ont engagé une rénovation ambitieuse : isolation des murs par l'extérieur et des combles, remplacement des menuiseries, installation de volets roulants solaires, d'une VMC, d'un chauffe-eau thermodynamique et d'une pompe à chaleur air/air. Au total, les aides ont financé près de 42 % du montant du projet. ***« Nous avons parfois trouvé les démarches complexes, avec de nombreux interlocuteurs, mais l'accompagnement de SOLIHA Landes nous a permis d'avancer sereinement. »***

Quelques mois après la fin des travaux, les résultats sont déjà visibles. La maison est désormais classée B et les propriétaires profitent d'un meilleur confort au quotidien. ***« Avec le début des fortes chaleurs, nous ressentons vraiment la différence. La maison reste agréable à vivre et nos consommations commencent à diminuer. »***

En chiffres

- 40 propriétaires déjà accompagnés
  - 15 propriétaires occupants
  - 21 propriétaires bailleurs
  - 4 projets Façades
- 42 % du coût des travaux financé
- Passage de la classe énergétique E à B
- 1 permanence chaque mois en mairie

Une maison ayant bénéficié des aides pour la rénovation

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

mags.

ARJUZANX : Opération de requalification des logements communaux en cœur de bourg

La réhabilitation des logements communaux de la Caserne et du Coustaou à Arjuzanx a été confiée à XL HABITAT avec la possibilité de construire de nouveaux logements, dont l'ensemble formera la résidence « Le lac d'Arjuzanx ».

Le chantier se prépare : début des travaux en septembre 2026

Cette opération va proposer 12 logements individuels avec la construction de 7 logements neufs et la rénovation de 5 logements existants sur un terrain d'environ 4 050 m².

Les travaux débuteront en septembre 2026 par la construction d'une voie d'accès ouvrant sur la route départementale et seront suivis par la construction des 7 logements, pour une durée d'un an environ. Les maisons neuves seront groupées en deux volumes. Les locataires actuels pourront ensuite déménager dans ces nouveaux logements, puis le chantier de rénovation se déroulera pendant environ un an. Un des bâtiments anciens sera transformé en deux T3 et l'autre en deux T3 et un T4.

Entre tradition landaise et qualité de vie

La conception s'attache à suivre la typologie landaise et les espaces verts rappelleront les airials, pour constituer des espaces de relation sociale.

L'organisation spatiale de l'ensemble permet de créer des espaces verts, des mails, des cheminements piétons reliant les logements entre eux. La composition des bâtiments forme des espaces communs :

- Au Nord, une place avec un mail d'arbres, des parkings, des espaces verts communs,
- Au Sud, une autre place plus petite, réservée aux piétons.

Un réseau de cheminement piéton relie l'ensemble de ces espaces et permet de les rattacher au cheminement existant le long de la route principale.

Avant

Après

mags.

La résidence "Le Lac d'Arjuzanx"

Lotissement communal "Lescoulier 2" : 28 lots bientôt disponibles

Pour répondre à la demande croissante en terrains constructibles et accueillir de nouveaux habitants, la commune propose un lotissement de 28 lots en continuité du lotissement de Lescoulier existant.

Cette opération d'aménagement se situe au nord de la commune et fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui dessine les grandes lignes qui doivent être respectées lors de la réalisation (densité minimale de 8 logements/ha, liaison avec le lotissement existant et un accès côté route de Lescoulier, création d'une bande inconstructible de 12 m minimum en interface boisée pour la défense incendie, traitement paysager à l'est et coté route ...)

Pour satisfaire aux exigences nationales de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en matière d'économie de foncier et répondre à une demande locale en taille de terrain modéré, ce lotissement propose 28 lots viabilisés de 750 m² en moyenne.

Le permis d'aménager la zone est en cours d'instruction jusqu'à la fin du mois d'août et nous pouvons envisager la commercialisation des lots à un prix au m² maîtrisé en toute fin d'année 2026.

Un futur lieu de commerce et de logement

Projection de la façade du futur bâtiment

Dans le cadre d'une étude de réaménagement urbain du cœur de bourg de la commune, la SATEL et sa foncière de revitalisation VITALANDES ont été sollicitées pour étudier, aux côtés de l'Office Public XL Habitat, la faisabilité d'une opération de requalification de l'ancienne boulangerie en face de la mairie.

Un projet au service de l'attractivité du centre-ville

Située au 24 et 26, place Aristide Briand, en face des bâtiments publics de la Mairie, la réhabilitation de cette friche urbaine, aujourd'hui inoccupée, a été identifiée comme un enjeu d'action fort en concourant tant à la redynamisation commerciale du centre qu'à l'amélioration de l'offre résidentielle locative sociale.

La programmation initiale de ce projet consistait à acquérir la part de l'ancien propriétaire dans un immeuble situé en vis-à-vis de la Mairie, en vue d'y implanter un pâtissier (pour 140 m²) et réhabiliter 2 logements (1 T2 de 48 m² et 1 T3 de 69 m²) à céder à XL Habitat.

Une équipe de maîtrise d'œuvre mandatée par VITALANDES et pilotée par l'Atelier Metaa a été désignée en fin d'année 2024. L'achat a été finalisé le 28 mai 2025.

De la réhabilitation à la reconstruction

Cette acquisition a permis de réaliser des diagnostics destructifs et structurels qui ont mis en évidence des désordres conséquents.

En partenariat avec la collectivité, il est aujourd'hui envisagé d'acquérir la totalité de l'immeuble en vue de démolir l'ensemble du bâtiment, et reconstruire un édifice en R+2 qui permettrait :

- D'implanter en rez-de-chaussée la pâtisserie Philamande dans un tout nouveau magasin/labo d'environ 120 m²
- De créer 6 logements dont 5 locatifs sociaux qui seraient cédés en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) à XL Habitat.

Cette opération sera conduite sous maîtrise d'ouvrage de VITALANDES, qui restera propriétaire bailleur de la surface commerciale en rez-de-chaussée du bâtiment.

Rue Henri Destruhaut : un projet de rénovation au service de la commune

Logement communal rue Henri Destruhaut

Le projet en bref

- 2 logements communaux entièrement réaménagés
- 1 logement réservé au futur prêtre de la commune
- Le presbytère libéré pourrait accueillir un futur espace dédié à la jeunesse
- Un terrain à l'arrière susceptible d'accueillir un lot à bâtir
- Un objectif : valoriser le patrimoine communal tout en répondant aux besoins des habitants

Situé rue Henri Destruhaut, un bâtiment communal comprenant deux anciens logements en duplex fera prochainement l'objet d'une importante opération de rénovation. Devenus vacants, ces logements aujourd'hui vétustes offrent à la commune l'opportunité de valoriser son patrimoine tout en répondant à plusieurs besoins locaux.

Une étude de faisabilité, présentée aux élus en commission, a permis d'envisager la transformation du bâtiment afin de créer deux logements indépendants, un à chaque niveau. Cette réorganisation permettra d'adapter les lieux aux besoins actuels tout en améliorant le confort et la fonctionnalité des logements.

Les élus souhaitent réserver le logement du rez-de-chaussée au futur prêtre de la commune, afin de remplacer le presbytère actuel, devenu trop vaste pour une seule personne, et aujourd'hui sous-utilisé. Celui-ci pourrait ainsi accueillir de nouveaux usages au bénéfice des habitants, notamment la création d'un espace dédié à la jeunesse.

Les représentants de l'évêché ont donné leur accord de principe à ce projet. Les travaux devant être réalisés en grande partie par les services municipaux, et la mutation du prêtre actuel étant envisagée à l'horizon 2027, le futur occupant pourrait directement intégrer ce nouveau logement.

De plus, le terrain situé à l'arrière de la construction, autrefois utilisé comme jardin, offre également des perspectives d'aménagement. La création éventuelle d'un lot à bâtir est à l'étude, sous réserve de la suppression de l'ancien garage afin de permettre l'aménagement d'un accès adapté.

Par ailleurs, plusieurs pistes concernant l'attribution du second logement pourront être étudiées, au moment venu, en fonction des besoins du territoire.

À travers ce projet, la commune poursuit sa volonté de valoriser son patrimoine bâti tout en répondant aux besoins des habitants et des services locaux.

Les cimetières communaux s'adaptent aux besoins des familles

Afin de répondre à l'évolution des pratiques funéraires et aux attentes des familles, la commune poursuit l'aménagement de ses cimetières avec la création de nouveaux colombariums. 12 cases ont été installées au cimetière de Morcenx Gare et 6 au cimetière d'Arjuzanx.

Désormais, tous les cimetières communaux disposent de cases cinéraires. Face aux besoins croissants, une extension sera prochainement étudiée à Morcenx Gare. Ces nouveaux équipements offrent aux familles des espaces de recueillement adaptés, dans un environnement respectueux et apaisé.

Par ailleurs, une procédure de reprise de concessions est en cours au cimetière d'Arjuzanx. À travers ces aménagements, la municipalité poursuit son engagement en faveur d'équipements publics de qualité.

Colombarium cimetière Arjuzanx

Renseignements : Service accueil - population
☎ 05 58 04 19 00
✉ mairie@morcenxlanouvelle.fr

Les platanes de Morcenx : anticiper pour mieux préserver

Les platanes de Morcenx constituent un patrimoine vivant emblématique de la commune. Une expertise approfondie réalisée en 2025 permet aujourd'hui de définir une stratégie de gestion à long terme conciliant sécurité des usagers, préservation du paysage et adaptation aux effets du changement climatique.

Platanes de la place Léo Bouyssou

Un plan d'action pour préserver les arbres du centre-ville

Cet ensemble arboré est un héritage vivant à haute valeur patrimoniale, dont la préservation raisonnée participe directement à l'attractivité du centre. Les constats réalisés mettent toutefois en évidence une population hétérogène et vieillissante : vitalité contrastée, défauts mécaniques récurrents et développement progressif de champignons pathogènes (plusieurs cas confirmés et suspects).

Dans les secteurs les plus fréquentés (cheminements piétons, stationnements, lieux d'événements...), certains sujets présentent un niveau de risque devenu trop important pour être maintenus sans intervention.

Il s'agit donc de concilier sécurité et patrimoine :

- Continuer à sécuriser sans tarder les arbres les plus sensibles (élagage de sûreté, allègements, haubanages, abattages ciblés lorsque nécessaire).
- Adapter progressivement la taille de la tonnelle pour limiter les leviers mécaniques et conserver l'effet d'ombrage.
- Engager un renouvellement progressif et phasé (par étapes successives) afin d'éviter les « trous » paysagers et de préserver la continuité du couvert.

L'ombre de demain se prépare aujourd'hui

Cette vision doit se projeter à l'horizon de 20 à 50 ans et au-delà. En agissant dès maintenant, la commune se donne les moyens de transmettre un paysage ombragé, sûr et résilient, fidèle à l'histoire des lieux tout en étant adapté aux enjeux climatiques et d'usage de demain.

Quelques éléments d'information à la suite de l'expertise menée en 2025 sur 190 platanes par l'entreprise Arbre Consult'

Place L. Bouyssou (14 sujets) :
21 % d'arbres semblent atteints par « l'Esca du platane » (champignon lignivore qui entraine un dessèchement).

Rue Borda (20 sujets) :
L'Esca concerne 35 % de la population, fragilisant fortement l'alignement.

Boulevard Victor Hugo (14 sujets) :
50 % de sujets touchés par l'Esca, ce qui en fait un secteur sensible.

Cimetière (18 sujets) :
27,8 % d'arbres atteints par l'Esca, l'état sanitaire appelle à la vigilance.

Cité de l'Étang (19 sujets)
Rien à signaler

Square Liberté (5 sujets)
Rien à signaler

Avenue Foch (9 sujets) : Les diagnostics mettent en évidence une présence généralisée de l'Esca sur ce secteur, avec des arbres fragilisés par d'anciens étêtages qui ont favorisé le développement de cavités internes. Certains sujets présentent aujourd'hui une faible épaisseur de bois sain et nécessitent une vigilance renforcée. Ce constat conduit la commune à mettre en œuvre un suivi régulier et des interventions ciblées afin de garantir la sécurité des usagers tout en préservant, autant que possible, ce patrimoine arboré.

Médiathèque (3 sujets) :
100 % d'arbres touchés par l'Esca.

Monument aux Morts (5 sujets)
Le diagnostic met en évidence la présence de l'Esca sur environ 20 % des arbres. Parmi eux, un sujet situé à proximité immédiate du monument présente un niveau de fragilité nécessitant son renouvellement afin de garantir durablement la sécurité du site.

Rue Victor Duruy – Presbytère (8 sujets) :
Esca sur 25 % des sujets.

Ensemble Bourg (place de l'Église, Lavoir) (21 sujets) :
100% d'Esca sur les 3 zones. Plusieurs sujets sont très dégradés, un abattage est à prévoir prochainement

Une partie des arbres n'est plus taillée annuellement, leur vigueur étant trop faible : ils ne parviennent plus à produire des pousses uniformes et vigoureuses.

Au final : L'objectif n'est pas de remplacer brutalement les platanes qui font l'identité de Morcenx, mais de préparer progressivement leur renouvellement afin que les générations futures puissent, elles aussi, profiter d'un patrimoine arboré sûr, résilient et fidèle au paysage qui fait le charme de la commune.

Platane avenue Foch

Couverture de platanes de la place Aristide Briand

L'Esca, qu'est-ce que c'est ?

L'Esca est une maladie du bois provoquée par plusieurs champignons qui se développent à l'intérieur du tronc et des branches. Invisible à ses débuts, elle fragilise progressivement l'arbre en dégradant son bois, ce qui peut entraîner des ruptures de branches ou une perte de stabilité.

Il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif réellement efficace contre cette maladie. La gestion repose donc sur une surveillance régulière, des interventions d'élagage lorsque cela est possible et, dans certains cas, le renouvellement des arbres les plus atteints afin de garantir la sécurité tout en préservant le patrimoine arboré sur le long terme.

Un nouveau pôle d'échanges multimodal pour la gare

Projection possible du futur parvis de la gare

La commune poursuit activement son projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) autour de la gare. Ce futur équipement vise à réunir en un même lieu les différents modes de déplacement – train, voiture, vélo, bus et déplacements piétons – afin de si les correspondances et d'améliorer le quotidien des usagers.

Une gare repensée pour faciliter tous les déplacements

Les études de faisabilité menées ces derniers mois ont permis d'affiner les différents scénarios d'aménagement et d'identifier les besoins fonciers nécessaires à la réalisation du projet.

Dans ce cadre, des négociations ont été engagées avec la SNCF afin d'acquérir plusieurs parcelles aujourd'hui inexploitées aux abords de la gare. Ces acquisitions permettront notamment de renforcer l'offre de stationnement. Les actes de vente devraient être signés prochainement.

À l'issue d'une procédure de marché public, un maître d'œuvre a été désigné pour conduire les études de conception. L'avant-projet sommaire, en cours d'élaboration, a été présenté à la fin du mois de juin.

Parmi les principales évolutions envisagées figure la requalification complète du parvis de la gare, afin de l'intégrer harmonieusement à la place Aristide Briand. Le projet prévoit notamment la création d'un mail planté d'arbres, la réorganisation des stationnements au nord et au sud du parvis, le déplacement du bassin d'orage existant ainsi qu'une adaptation des circulations.

À terme, près de 220 nouvelles places de stationnement pourraient être créées.

Les avenues réaménagées

Les avenues Foch et Joffre feront également l'objet d'aménagements importants. Avenue Foch, les espaces existants seront réorganisés afin de sécuriser les déplacements cyclables et d'améliorer les conditions d'arrêt des bus.

Avenue Joffre, l'objectif est de créer de véritables cheminements piétons et cyclables, notamment pour sécuriser les trajets des élèves rejoignant le lycée ou le CFA depuis la gare, tout en réorganisant les zones de stationnement.

Une fois l'avant-projet finalisé, plusieurs réunions publiques seront organisées afin de présenter les aménagements aux habitants et de recueillir leurs observations.

Avec ce futur pôle d'échanges multimodal, la gare de Morcenx-la-Nouvelle deviendra bien plus qu'un simple lieu de passage. Elle s'affirmera comme un véritable espace de vie et de connexion, favorisant les mobilités de demain, renforçant les liens avec le cœur de ville et offrant un environnement plus accueillant, plus végétalisé et plus fonctionnel pour les habitants comme pour les voyageurs.

Le rendez-vous incontournable de la rentrée : le forum des associations

Le forum des associations 2026 se déroulera à la Halle de la Distillerie le samedi 5 septembre de 9h à 13h. Un forum des associations doit être un lieu d'échanges et de visibilité pour nos structures associatives. C'est l'occasion pour la population (nouveaux morcenais ou non) de découvrir la richesse de notre tissu associatif.

Chaque association disposera d'un stand afin de faire connaître ses activités par le biais de ses bénévoles mais aussi de démonstrations ou encore de supports de communication physiques ou numériques.

Un food truck sera présent pour proposer galettes sucrées et salées et de quoi se désaltérer. À l'issue de cette matinée, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité à tous les participants qu'ils soient visiteurs ou bénévoles.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux pour venir à la rencontre des acteurs clé de la commune.

Les bénévoles des associations néo-morcenaises

Un nouvel éclairage pour les stades (stade Municipal et Luxcey Bonnat), le fronton et les arènes

La commune poursuit l'amélioration de ses équipements sportifs avec l'installation d'un éclairage au stade municipal et au fronton, ainsi que la rénovation de l'éclairage du stade Luxcey Bonnat.

Ces investissements visent à améliorer les conditions de pratique des associations, renforcer la sécurité des usagers et réduire les consommations énergétiques.

Au stade municipal, un nouvel éclairage permettra une meilleure programmation des rencontres de rugby et de football. Quatre mâts de 20 mètres, équipés chacun de trois projecteurs LED, offriront un éclairage performant tout en limitant les consommations d'énergie. Le coût de l'opération est estimé à 165 000 €, avec des subventions attendues du Sydec et des fédérations sportives. Les travaux devraient débuter en fin d'année pour une mise en service à la reprise des championnats 2027.

Au stade Luxcey Bonnat, les projecteurs seront remplacés par des modèles LED pour un montant de 38 000 € hors subventions. Les travaux sont prévus avant l'automne.
Au fronton, un éclairage a été installé par le service Électricité de la commune afin de permettre de terminer des parties engagées malgré la tombée de la nuit.

Les arènes sont également désormais équipées d'un éclairage permettant l'organisation de spectacles taurins en soirée, dans des conditions optimales de visibilité et de sécurité.

Nouvel éclairage au fronton et aux arènes

ETAL40 : de la graine à l'assiette, un projet qui fait pousser l'avenir

Inauguration ETAL 40 à Moré

Produire localement pour mieux nourrir les enfants tout en accompagnant l'installation de nouveaux maraîchers : c'est l'ambition d'ETAL40, inauguré au Jardin de Moré. Un projet qui unit la politique agricole du Département des Landes et l'engagement de Morcenx-la-Nouvelle en faveur des circuits courts et du bien manger au restaurant scolaire.

Une ambition née dans les assiettes des enfants

Pour le maire **Paul Carrère**, cette inauguration concrétise plusieurs années de travail pour améliorer la qualité des repas servis aux enfants. Après avoir développé les produits bio et les circuits courts, il restait une étape essentielle : produire localement les légumes destinés aux restaurants scolaires.

Nathalie Momen, adjointe au maire à l'éducation, rappelle les clés de cette réussite : *« Pour réussir, il faut une volonté politique, une équipe et des agents motivés, ainsi que les moyens et l'accompagnement du Département. Sans les agents, nous ne faisons rien ».* Une vision partagée par **Isabelle Cantegreil**, adjointe au maire à l'urbanisme et au développement durable qui voit déjà plus loin avec le développement des vergers, du compostage et de la transformation des légumes.

Un tremplin pour les maraîchers de demain

Implanté sur trois hectares, l'espace-test accueille aujourd'hui **Io Wilson**, maraîchère installée dans le cadre du dispositif. En quelques mois seulement, plusieurs centaines de kilos de tomates, pommes de terre, courgettes, concombres, salades ou encore aubergines ont déjà été récoltés et alimentent les cuisines municipales, les marchés locaux, des restaurateurs du territoire ainsi que la vente directe à la ferme. *« Je suis ravie d'être ici. Je ne pensais pas récolter autant dès la première année »,* confie-t-elle.

Le Président du Conseil départemental des Landes, **Xavier Fortinon**, a rappelé que ces espaces-tests répondent au défi du renouvellement des générations agricoles en permettant à de futurs exploitants d'expérimenter leur activité avant une installation définitive.

Un partenariat au service du territoire

Pour **Dominique Degos**, Vice-présidente du Département en charge de l'agriculture, la réussite d'ETAL40 repose sur un partenariat étroit entre le Département, les organismes agricoles, les structures d'accompagnement et les collectivités. Les premiers espaces-tests landais ont déjà permis plusieurs installations pérennes, confirmant l'efficacité du dispositif.

Des légumes du champ à l'assiette

Au restaurant scolaire, cette production locale prend immédiatement tout son sens. Les équipes de cuisine transforment chaque jour des produits frais, bio et de saison pour les enfants accueillis dans les écoles de la commune. Aujourd'hui, plus de 62 % des achats sont issus de l'agriculture biologique, avec une part importante provenant de circuits courts.

Responsable du restaurant scolaire, **Lionel Lasserre** résume parfaitement cette nouvelle organisation : *« Je me réjouis de voir mon équipe partir le matin faire son marché… à pied. Voir Io arriver avec sa brouette pour nous livrer, c'est vraiment quelque chose d'incroyable. »* Une proximité unique qui permet d'intégrer des légumes fraîchement récoltés aux menus des enfants tout en limitant les transports et le gaspillage alimentaire.

Première récolte de salade par les élèves de Morcenx-Bourg

À ses côtés, le chef **Jérôme Dudon** rappelle que cette évolution a profondément transformé les pratiques en cuisine : *« Les élus m'ont demandé de faire du bio, du local et du fait maison : c'était un beau challenge ».* Un défi relevé collectivement par toute l'équipe, en élaborant des menus à partir de produits bruts et en sensibilisant les enfants au goût et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une aventure qui ne fait que commencer

La commune prépare déjà la prochaine étape : transformer les légumes produits sur le site afin de les servir toute l'année dans les restaurants scolaires. À terme, ETAL40 pourrait également accueillir de nouveaux maraîchers, confirmant son rôle de véritable pôle agricole local au service du territoire.

Inauguration ETAL 40 à Moré

L'espace-test

3
hectares

450 kg
de tomates

500 kg
de pommes de terre

premières récoltes de courgettes, salades et aubergines

Expressions politiques

La Nouvelle, vivons collectif
Menée par Paul Carrère

Les Morcenaises et les Morcenais ont renouvelé très largement leur confiance à notre équipe en lui accordant plus de 62 % des suffrages. Ce résultat confirme leur adhésion à un projet fondé sur la solidarité, le vivre-ensemble, la justice sociale, la proximité et le développement de services publics de qualité. Il récompense également le travail mené collectivement durant le précédent mandat et nous oblige à poursuivre avec la même exigence.
À l'inverse, l'opposition, après une campagne marquée par les attaques, les approximations et les contrevérités plus que par les propositions, semble vouloir prolonger cette posture en ce début de mandat.
Nous faisons un autre choix : celui du dialogue, du respect des habitants et d'un travail constant au service de l'intérêt général et de l'avenir de Morcenx-la-Nouvelle.

La Nouvelle Morcenx
Menée par Fabrice Lachenmaier

Morcenaises, Morcenais,
En mars, par un vote historique, vous avez été 1013 électeurs à soutenir le programme de LA NOUVELLE MORCENX. Merci pour votre confiance. Au-delà des projets structurels essentiels pour lesquels nous continuons à travailler (maison de santé, bassin aquatique, hard-discount), vous avez plébiscité un changement des pratiques municipales : plus de transparence, de démocratie participative et moins de gabegie.
Vos 6 élus municipaux et 2 élus communautaires s'engagent avec détermination et vigilance. Leur priorité reste la défense de vos intérêts et de notre territoire. Force de propositions, ils soutiendront les projets de « bon sens ». En parallèle, notre mouvement poursuit sa mobilisation. Suivez nos publications (www.lanouvellemorcenx.fr et Facebook) et rejoignez notre association pour enrichir et porter notre projet commun.

Agenda

23/07/2026 – à partir de 19h
Grand prix cycliste et repas
CAM Cyclisme
Place Aristide Briand

24/07/2026 – 21h
Course Landaise
Amis de la Course Landaise
Arènes de Morcenx

25 et 26 juillet 2026
Fêtes de Sindères
Comité des fêtes de Sindères
Sindères

27/07/2026 – 22h
Estivale en Pays Morcenais, Cinéma plein air « Mystère »
Office de tourisme du Pays Morcenais
Lac d'Arjuzanx

07/08/2026 – à partir de 18h30
Estivale en Pays Morcenais, Les arènes en fête
Office de tourisme du Pays Morcenais
Arènes de Morcenx

08/08/2026 – 19h30
Soirée Cochon de lait
Rion Morcenx Rugby Club
Place aristide Briand

20/08/2026 – à partir de 18h
Marché des Producteurs de Pays
Office de tourisme du Pays Morcenais
Place Aristide Briand

23/08/2026 – 8h–18h
Vide-grenier
Boule Sindéroise
Sindères

29/08/2026
Fêtes de Garrosse
Comité des Fêtes
Bourg de Garrosse

4 au 6 septembre 2026
Fêtes du quartier des Cigales
Amicale des Cigales
Salle des Cigales

05/09/2026 – 9h–13h
Forum des associations
Mairie
Halle de la Distillerie

20/09/2026 – 14h
Journée du patrimoine "L'école d'hier et d'aujourd'hui"
Office de tourisme du Pays Morcenais
École de Garrosse

24/09/26 – 20h30
Ciné spectacle "Artus le show XXL"
Ciné loisirs
Cinéma Cora Laparcerie

18/10/2026 – 9h–12h
4èmes Foulées roses
Mairie
Place Aristide Briand

Du 19 au 24 octobre 2026
Festival du jeu
Ludobus
Pays Morcenais

31/10/2026
Trail des grues cendrées
CAM
Lac d'Arjuzanx

8/11/26 – 10h–18h
3ème Festival Manganimé
SO-LAN
Salle du Maroc

13/12/26 – à partir de 10h
Marché de Noël
Association Culturelle Morcenaise
Place Léo Bouyssou

19/12/26 – 21h
Concert de Sainte Cécile
Harmonie La Cigale
Salle du Maroc

22/12/26 – à partir de 13h30
Journée des enfants
Association Culturelle Morcenaise
Place Léo Bouyssou

09/01/27 – 11h30
Vœux à la population
Mairie
Salle du Maroc